

ADMISSION EN CLASSE DE SIXIEME - SECTION FRANCAISE

<https://lfabuc.fr/admission/>

Vous envisagez d'inscrire votre enfant en classe de sixième franco-allemande francophone au Collège Franco-Allemand de Buc.

La finalité d'une scolarité au Lycée-Collège Franco-Allemand est l'obtention du Baccalauréat Franco-Allemand, diplôme reconnu de plein droit et offrant toutes les possibilités de poursuite d'études dans les deux pays partenaires. <http://www.education.gouv.fr/cid21002/le-baccalaureat-franco-allemand.html>

Les objectifs et programmes pédagogiques propres à cet établissement reposent sur le développement de l'intégration biculturelle et l'acquisition du bilinguisme. Les élèves qui y sont admis, à l'issue d'une scolarité primaire française, bénéficient de 8 heures d'allemand hebdomadaires en demi-classe et d'enseignements « intégrés » issus du regroupement d'élèves des classes francophones et des classes germanophones sous la conduite de professeurs allemands. Pour compléter votre information, vous pouvez consulter le site Internet du Lycée : <http://www.lfa-buc.fr/>

Le recrutement est indépendant la carte scolaire. Nos élèves sont originaires de 80 communes des Yvelines (78), de l'Essonne (91), des Hauts-de-Seine (92), ainsi que de Paris. Seize lignes d'autobus desservent le lycée (voir horaires sur notre site internet) <https://www.alfa-buc.org/fr/bus-lfa-reseau/>

L'inscription en 6^{ème} franco-allemande francophone est soumise à la réussite à un examen d'entrée (programme de CM2) placé sous le contrôle de **l'Inspection Académique des Yvelines**. Cet examen comporte :

1. Une épreuve écrite en français – durée 1h30 (dictée, compréhension de texte, grammaire, expression),
2. Une épreuve écrite en mathématiques – durée 1h30
3. Un oral **facultatif** d'allemand (de 5 à 10 minutes). Les points obtenus à cet oral peuvent constituer un bonus ; ils s'ajoutent aux résultats des épreuves obligatoires. L'épreuve d'allemand est **réservée** aux élèves ayant des connaissances suffisantes : un parent allemand, long séjour en Allemagne, etc

Seuls les élèves scolarisés en CM2 en 2019-20 peuvent se présenter à l'examen.

Les épreuves se passent obligatoirement à Buc et uniquement aux dates indiquées.

Pour candidater à l'entrée au LFA, la démarche se fera uniquement sur le site internet du LFA **du mercredi 15 janvier au dimanche 8 mars 2020, délai de rigueur (AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ)**. Les pièces suivantes sont impérativement à charger sur le serveur des admissions (<https://lfabuc.fr/admission/>) pour que le dossier soit définitivement validé par le LFA et que le lycée organise les tests d'entrée.

- Une photocopie de la carte d'identité de l'enfant (OBLIGATOIRE) ou justificatif de la demande en cours
- Une photocopie du livret de famille
- La photocopie du livret scolaire de l'enfant (en faire la demande à l'école) : CE2, CM1, 1er trim. de CM2.

Par ailleurs, un chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Franco-Allemand d'un montant de 25 € pour la participation aux frais d'examen (ou 40€ pour 2 enfants inscrits) doit nous parvenir par voie postale en indiquant le nom, prénom, niveau et n° de candidature au dos du chèque.

- Dès que le dossier est complet, un accusé réception vous sera adressé par mail.
- **Une convocation aux examens d'entrée vous sera envoyée à partir du 20 mars par mail.**

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de la procédure sur le site « admission ».

Les épreuves d'admission auront lieu :

Le mercredi 1^{er} avril 2020 et le jeudi 2 avril 2020 au lycée

Une convocation vous précisant les dates et horaires vous sera envoyée

Les résultats seront communiqués aux familles par mail à partir du 4 mai

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT en 6^{ème} section française

Total horaire de l'élève : 32h

Début des cours : 8h45

Pas de cours le mercredi après-midi ni le samedi

Rythmes scolaires : les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h45 à 16h25, sauf le mercredi (8h45 – 13h30).

Demi-pension sur place du lundi au vendredi.

Les vacances sont celles de la zone C – Paris, Créteil, Versailles.

- Français 5h + 1h/groupe
 - Allemand 8h
 - Anglais 3h
 - Mathématiques 3h + 1h/groupe
 - Histoire-géographie 3h + 1h/groupe
 - Sciences de la vie et de la terre 2h/groupe
 - EPS 2h
 - Education musicale 1h
 - Education artistique 2h
- } cours intégrés avec les élèves allemands

Transports scolaires :

Les dessertes de bus sont consultables sur notre site Internet. Seize lignes de bus desservent le Lycée Franco-Allemand. Les renseignements sur les abonnements aux transports scolaires seront donnés aux élèves admis.